



Résumé du conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay

Résumé de la séance du conseil du 8 janvier 2019
qui s'est tenue à l'édifice municipal de Saint-Honoré

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- La résolution numéro 2018-12-456 de la Municipalité de Saint-Ambroise a été jugée conforme aux orientations et aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Fjord-du-Saguenay et aux dispositions de son document complémentaire. Un certificat de conformité sera émis.
- Le conseil adopte le document qui indique la nature des modifications qu'une Municipalité doit apporter à son plan d'urbanisme et à ses règlements d'urbanisme pour tenir compte de la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC par le règlement 16-355.
- Le conseil a pris position concernant les changements climatiques car il reconnaît que des changements rapides et sans précédent dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme sont nécessaires afin de limiter à 1,5°C le réchauffement planétaire comme proposé par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Une demande sera faite auprès des gouvernements du Québec et du Canada de mettre en œuvre des mesures concrètes pour lutter contre les changements climatiques. Le comité politique d'aménagement de la MRC a été mandaté pour proposer toutes mesures de mitigation et d'adaptation à mettre en œuvre à cet égard.

SÉCURITÉ INCENDIE

- Concernant la mise à jour ou l'élaboration de plans de mesures d'urgence pour les territoires non organisés (TNO) et les municipalités locales, les entreprises suivantes sont ajoutées au registre des fournisseurs de la MRC :

Priorité StraTJ inc. 4422, route 132, suite 120 Saint-Catherine (Québec) J5C 1V9	Groupe Prudent 90, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier Beloeil (Québec) J3G 4G7	PMU Québec 1810, rue Lavoie Delson (Québec) J5S 1X4
--	---	---
- Le conseil autorise la MRC à procéder à un appel d'offres commun pour elle et les municipalités signataires de l'entente afin de conclure une entente de service de consultant pour l'élaboration d'un plan de sécurité civile et la formation des ressources.

TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES

- Les élus mandatent les professionnels de la MRC du Fjord-du-Saguenay afin d'enclencher un processus de planification forestière pour l'année 2019-2020 et adoptent le calendrier de planification forestière 2019-2020.

TERRITOIRES NON ORGANISÉS

- Un contrat est octroyé à la compagnie de location Évasion Sport D.R. pour la location de deux (2) motoneiges et de deux (2) habits de motoneige pour la réalisation des travaux d'inspection sur les territoires non organisés (TNO) de la MRC du Fjord-du-Saguenay, lesquels seront effectués par le personnel du département de la gestion du territoire public (gestion foncière, permis et évaluation), pour la saison hivernale 2019, pour une période de 21 jours pour un montant total de 9 415 \$ incluant les taxes.
- Un contrat est octroyé à la compagnie de location Sauvageau pour la location d'un camion cube de 16 pieds pour le transport de deux (2) motoneiges pour la réalisation des travaux d'inspection sur les territoires non organisés (TNO) de la MRC du Fjord-du-Saguenay, lesquels seront effectués par le personnel du département de la gestion du territoire public (gestion foncière, permis et évaluation), pour la saison hivernale 2019, pour une période de 21 jours pour un montant total de 2 955,94 \$ incluant les taxes.
- Une aide financière de 3 500 \$ est octroyée à l'Association des lacs Maria-Chapdelaine, Vanel et Vieux-Camp pour l'entretien de la route L-200 entre les km 40 et 83;

GESTION FONCIÈRE / SABLE ET GRAVIER

- Relativement au Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire, le conseil accepte la demande de la Municipalité de Bégin de transférer l'aide de 20 000 \$ du projet de Construction d'un chemin de villégiature vers le projet Réfection des km 0 à 2 du chemin du Lac-à-l'Ours.
- Le conseil autorise une prolongation jusqu'au 31 juillet 2019 à l'Association des lacs Maria-Chapdelaine, Vieux-Camp et Vanel pour finaliser son projet *Signalisation de la zone 18-A phase 2* et pour présenter un rapport d'activité.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Le conseil adopte la nouvelle Politique d'investissement du Fonds d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat (FASE).
 - Le conseil adopte la nouvelle Politique d'investissement commune FLI/FLS.
 - L'ensemble des recommandations du comité d'investissement en développement économique (CIDE) de la MRC qui ont été proposées lors de la réunion du 12 décembre 2018 est entériné et les sommes nécessaires à l'octroi des subventions seront prises à même le budget 2019 du Service de développement économique.
-
- Un comité regroupant les 3 clubs de motoneige ayant pour mandat de maintenir une communication permanente entre la MRC du Fjord-du-Saguenay et les 3 clubs de motoneige de son territoire sur les enjeux et les besoins de l'industrie de la motoneige est créé.

- M. Jimmy Houde, directeur général de la Municipalité de Saint-Fulgence, est nommé comme membre du comité des chemins municipaux de la MRC du Fjord-du-Saguenay.
- Le rapport annuel 2018 sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle est approuvé par les élus.
- Le conseil adopte le règlement ayant pour objet de fixer la rémunération des élus municipaux de la MRC du Fjord-du-Saguenay et abrogeant le règlement 12-309 adopté pour les mêmes fins.
- Le préfet de la MRC est autorisé à signer l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité et tout document en lien avec cette entente.
- Les projets suivants sont acceptés dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie :

Projets d'envergure :

Municipalité	Organisme	Projet	Aide demandée
L'Anse-Saint-Jean	Société de développement de L'Anse-Saint-Jean	Championnat canadien de ski alpin	30 000 \$
L'Anse-Saint-Jean	Club de motoneige du Fjord	Reconstruction du point - Rivière Saint-Jean	90 000 \$
TOTAL			120 000 \$

Projets locaux :

Municipalité	Organisme	Projet	Aide demandée
Ferland-et-Boilleau	Municipalité de Ferland-et-Boilleau	Distille ton Sapin	500 \$
Ferland-et-Boilleau	Municipalité de Ferland-et-Boilleau	Rallye Saguenay	1 800 \$
Ferland-et-Boilleau	Groupe d'Action communautaire santé bénévole	Opération de base - GACSB	18 720 \$
Ferland-et-Boilleau	Municipalité de Ferland-et-Boilleau	Champion de l'hiver	4 000 \$
Rivière-Éternité	Municipalité de Rivière-Éternité	Système de sonorisation au Centre communautaire et des loisirs	18 500 \$
Saint-Ambroise	Municipalité de Saint-Ambroise	Patinoire extérieure	9 000 \$
TOTAL			52 520 \$

Ainsi qu'un montant de 45 000 \$ pour le *Championnat canadien de ski alpin de L'Anse-Saint-Jean* via la Politique de dons et commandites de la MRC.

- La Politique d'aide financière pour l'acquisition et l'installation de bornes de recharge électrique est modifiée afin qu'elle soit en vigueur jusqu'au 1^{er} octobre 2019, étant entendu que tous les autres éléments restent les mêmes.
- Les budgets alloués à chaque catégorie de commandites, de dons ou d'achat de billets pour 2019 sont acceptés.